

|   |
|---|
| COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE<br>MONTBENOIT LE 6 JUIN 2018 |
|---|

L'an deux mille dix-huit, le six juin, à vingt heures quinze minutes, le conseil municipal de la commune de Montbenoit, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, Maire.

La convocation a été faite le 24/05/2018

**Etaient présents :** Mmes DUBOIS Marie-Sophie, FERREUX Bénédicte, BOUCARD Nathalie, Mrs MARGUET Jean-Charles, OUDOTTE Aurélien, BOURDIN Ludovic.

**Etaient absents excusés :** Mme VILLET Joséphine, M. BENMEHAL Lucien.

**Secrétaire de séance :** Nathalie BOUCARD

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1) Point sur l'avancée des travaux en cours :
  - Renouvellement de la conduite d'eau potable,
  - Enfouissement des réseaux secs,
  - Positionnement des E.P.,
  - Marché de requalification de la traversée,
  - Point budgétaire.
- 2) Transfert de compétence eau/assainissement à l'EPCI.
- 3) SYDED : Convention Conseil en Energie Partagée (CEP).
  - Nomination d'un référent énergie pour suivre l'étude.
- 4) Sécurisation de la RD 131, rue de l'Abbaye, suite à l'abattage des arbres.
- 5) Syndicat du Pays de Montbenoit :
  - Travaux de restauration de l'Abbaye,
  - Remplacement de la chaudière de l'église,
  - Aire de jeux de l'école intercommunale.
- 6) Questions diverses.

#### **→ Point N° 1 - Point sur l'avancée des travaux en cours :**

##### ➤ Renouvellement de la conduite d'eau potable :

Les travaux sont bientôt terminés. Des phases d'essais de pression ont été réalisées. La réception des travaux est prévue semaine 26.

##### ➤ Enfouissement des réseaux secs :

Les travaux sont en cours. L'entreprise BDTP réalise la pose des gaines pour les réseaux secs. L'entreprise BALOSI-MARGUET prendra ensuite le relais en ce qui concerne l'éclairage public.

##### ➤ Positionnement des E.P. (éclairage public) :

Des conventions vont être signées avec certains propriétaires afin qu'ils autorisent la commune à installer en façade de leur maison un luminaire d'éclairage public.

##### ➤ Marché de la requalification de la traversée :

Suite à l'appel d'offres concernant le marché pour les travaux de requalification du centre-bourg, une unique offre a été réceptionnée et deux entreprises ont répondu qu'elles ne pouvaient pas donner suite (Entreprises CLIMENT et EUROVIA).

L'entreprise VERMOT TP de Gilley est retenue : l'offre se monte à 929 984,80 € HT soit 1 115 981,76 € TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, retient l'offre de l'entreprise VERMOT TP pour la somme de 929 984,80 € HT.

Une délibération est prise en ce sens (**DCM N° 18-06-2018**).

En parallèle, une demande de subventions auprès des services de la Préfecture au titre de la dotation de soutien à l'investissement local va être faite. (**DCM N°19-06-2018**).

➤ Point budgétaire :

Des demandes de prêts ont été faites auprès de différentes banques afin de financer les travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable, ainsi que ceux de la traversée du village.

Les réponses sont attendues pour le 8 juin dernier délai.

Le conseil municipal se prononcera sur l'offre la plus intéressante lors d'une prochaine réunion.

➔ **Point N° 2 - Transfert de compétence eau/assainissement à l'EPCI :**

Le Maire précise au conseil municipal que le transfert de compétence eau/assainissement à la communauté de communes de Montbenoît devrait se faire d'ici la fin d'année.

Le conseil municipal devra se prononcer cet automne pour transférer la compétence à la communauté de communes de Montbenoît.

➔ **Point N° 3 - SYDED**

➤ Convention Conseil en Energie Partagée (CEP) :

Le Syndicat d'électricité du Doubs (SYDED) met à disposition des communes un service de conseil en énergie partagée. Il s'agit d'un service de conseil, d'accompagnement et d'aide à la gestion énergétique du patrimoine des collectivités.

Une convention d'adhésion sera signée avec le Syded pour une durée de 3 ans.

➤ Nomination d'un Référent Energie pour suivre l'étude :

Le conseil municipal désigne comme « référent énergie » M. Aurélien OUDOTTE, 3<sup>ième</sup> adjoint.

➔ **Point N° 4 : Sécurisation de la RD 131, rue de l'Abbaye, suite à l'abattage des arbres :**

Suite à l'abattage d'arbres sur une parcelle privée située le long de la RD 131, Rue de l'Abbaye, il conviendrait de sécuriser la route (mise en place de glissières de sécurité ou d'un muret par exemple).

La commune va se renseigner vers les services compétents afin de trouver la meilleure solution.

➔ **Point N° 5 - Syndicat du Pays de Montbenoît :**

➤ Travaux de restauration de l'Abbaye :

Le Maire informe le conseil municipal que les travaux de restauration de l'Abbaye suivis par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) sont prévus pour le printemps 2019.

➤ Remplacement chaudière de l'église :

Les membres du Syndicat du pays de Montbenoît cherche un mode de chauffage le mieux approprié pour l'Abbaye en remplacement de la chaudière tombée en panne il y a plusieurs mois.

➤ Aire de jeux de l'école intercommunale :

Le Syndicat a pour projet le remplacement des équipements extérieurs de l'aire de jeux de l'école intercommunale.

Différents devis reçus sont à l'étude.

➔ Point N° 6 - Questions diverses :

➤ Acquisition d'un défibrillateur : la communauté de communes de Montbenoît a mis à disposition des communes membres de la communauté des défibrillateurs (prise en charge financière par la communauté de communes des défibrillateurs, ainsi que leur maintenance).

Ce dernier sera installé à proximité du chemin du train, vers l'aire de jeux.

➤ Eclairage public : l'entreprise BALOSSI-MARGUET a procédé au changement des têtes de luminaires aux lotissements Champ de la Chapelle, Le Bon Repos et Bellevue du Val en remplacement des luminaires type boule.

La subvention octroyée par le Syded est confirmée (4 687 €).

➤ Le planning pour les tours de garde à l'Abbaye par les membres du conseil pour les 14, 15 juillet et 04, 05 Août est établi.

|                   | 10h00-12h00  | 14h00-16h00  | 16h00-18h00  |
|-------------------|--------------|--------------|--------------|
| Samedi 14/07/18   | Bénédicte    | Aurélien     | Aurélien     |
| Dimanche 15/07/18 | Jean-Charles | Joséphine    | Lucien       |
| Samedi 04/08/18   | Marie-Sophie | Jean-Charles | Jean-Charles |
| Dimanche 05/08/18 | Nathalie     | Ludovic      | Ludovic      |

➤ Recensement de la population en 2019 : il aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019.

Mme Christine CHABOD, secrétaire, est désignée comme coordonnateur communal en charge de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement.

Une délibération est prise en ce sens (**DCM N°20-06-2018**), ainsi qu'un arrêté de nomination.

La commune devra, d'ici l'automne, trouver un agent recenseur qui sera en charge de la collectes des données fournies par les habitants.

La séance est levée à 22h00

Le compte rendu a été affiché le 12/06/2018

Le Maire,  
Gilles MAGNIN-FEYSOT